



Problème avec la sécurité sociale

Par **jecere**, le **26/10/2009** à **10:25**

Bonjour, j'étais convoqué par le service médical de la cpam, la j'étais consulté par le médecin X. 2 semaines après j'ai reçu un recommandé signé par le médecin Y

Dans le contenu de ce courrier le médecin Y fait le compte rendu des problèmes que j'ai, mais il ne m'a jamais consulté.

Je souhaite si c'est légal ou pas